

Le PLQ des Cherpines, c'est quoi ?

Le **Plan localisé de quartier (PLQ)** des Cherpines couvre un périmètre de **58 hectares** entre **Confignon et Plan-les-Ouates**. Il prévoit environ **9'250 habitants**, dont **6'000 sur Confignon**, à titre de comparaison le **Lignon** en compte **5'500**.

Le coût total des **équipements publics** minimums est estimé à **206 millions de francs**, dont **38 millions à charge de la commune de Confignon** et ce selon les hypothèses les plus optimistes.

Le PLR Confignon a lancé un référendum contre le préavis du PLQ des Cherpines pour 3 arguments principaux

Un gouffre financier pour notre commune

- **38 millions resteraient à charge de Confignon** notamment grâce à une hypothétique subvention du canton de **60 millions**.

Cette subvention repose uniquement sur l'engagement du Conseiller d'Etat (démissionnaire) en charge du département du territoire de solliciter cette subvention auprès du Conseil d'Etat.

Or, **seul le Grand Conseil peut accorder une telle subvention**, et rien ne garantit qu'il y sera favorable.

A cela s'ajoute que **cette subvention est conditionnée à une augmentation du centime additionnel à 48 centimes**.

- **Sans ces 60 millions**, la commune de Confignon se retrouvera en **situation de surendettement**.
- Et même avec, **Confignon atteindrait sa capacité maximale d'endettement**, ce qui **bloquerait tout autre investissement** pour de nombreuses années.

Une **augmentation du centime additionnel ne suffira pas**. Un centime rapporte environ **265'000 francs** : une goutte d'eau dans un océan.

A titre d'exemple, le quartier de Cressy, quatre fois plus petit, a généré une dette de 22 millions, dont seulement la moitié a été remboursé 25 ans plus tard.

Par comparaison, ce projet pourrait entraîner un **endettement pour plus de 40 ans...**

Les garanties financières doivent être obtenues avant de valider ce projet. C'est une question de bon sens !

Un quartier sans Cycle d'orientation

- **Aucun cycle d'orientation n'est prévu**, malgré l'arrivée de milliers de nouveaux habitants,
- **Les élèves seront scolarisés au CO du Vuillonex** et/ou celui prévu à **La Goutte de Saint-Mathieu**.
- **Aucune solution n'est prévue pour mettre en place une ligne de transport public pour acheminer les élèves** depuis les Cherpines vers leur CO.
- **Ce manquement témoigne une fois de plus que ce projet est mal ficelé !**

Confignon n'a rien à gagner !

- Ce **PLQ** répond à des **objectifs cantonaux de construction de logements**.
D'autres projets existent sur la commune de Confignon, notamment le **PLQ du Vuillonex** permettant **d'absorber la demande en nouveaux logements des habitants de Confignon**.
- Notre commune a déjà plus que largement contribué à l'effort cantonal de construction de nouveaux logements.
- Le nouveau quartier des Cherpines apportera **lots de nuisances** en termes de **mobilité** et **d'impact sur l'environnement**.
- **Il n'est pas acceptable que les finances de la commune** (et donc des habitants) **soient sacrifiées pour répondre à des objectifs cantonaux**, en laissant une dette sur plusieurs décennies à nos enfants et petits-enfants.

La démarche du PLR Confignon

Le 15 avril 2025, le **Conseil municipal** de Confignon **a adopté, à une très courte majorité** (9 pour, 8 contre, 1 abstention), un préavis favorable au PLQ des Cherpines. Les **élus PLR s'y sont unanimement opposés** et ont **immédiatement annoncé le lancement d'un référendum**.

Avec l'ASC, nous avons **invité les associations concernées et les partis politiques actifs** à Confignon à nous rejoindre. **Ce projet impacte notre autonomie, nos finances et notre qualité de vie** : il dépasse les clivages partisans.

Ce référendum ne s'oppose pas à toute construction, mais exige un projet à la hauteur des enjeux, avec des garanties minimales : **un financement neutre pour la commune**, et le **respect des promesses faites lors de la votation de 2011** sur le déclassement des Cherpines.

Le PLR Confignon s'engage pour les habitants d'aujourd'hui et de demain !



Signez le référendum au verso !

NON AU PLQ DES CHERPINES – SIGNEZ LE REFERENDUM

Le comité référendaire estime indispensable qu'un **vote populaire** ait lieu à Confignon sur le Plan Localisé du Quartier (PLQ) des Cherpines, dont la réalisation aurait un **impact irréversible** sur la région. Ce **mégaprojet** prévoit l'arrivée de 6'000 habitants à Confignon, **plus que doublant** sa population et avec des coûts des équipements publics de **206 millions, douze fois son budget annuel**. Le projet suscite de vives inquiétudes dans plusieurs domaines :

- **Des risques financiers importants**, avec une menace réelle de surendettement de la commune et/ou d'augmentation des impôts
- **Des impacts environnementaux substantiels** : la perte de biodiversité, des nuisances accrues et la mise en péril du vallon de l'Aire et de la césure verte
- **Une mobilité non maîtrisée**, tant durant les travaux qu'après l'arrivée des nouveaux habitants et usagers

Référendum communal contre la délibération 989 du Conseil municipal de la commune de Confignon, du 15 avril 2025, donnant un préavis favorable relatif au projet de plan localisé de quartier d'ensemble (PLQ d'ensemble 30087) des Cherpines

Les citoyennes soussignées et citoyens soussignés, électrices et électeurs de la commune de Confignon, demandent, conformément aux articles 68, 77 à 79 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la délibération 989 du Conseil municipal de la commune de Confignon, du 15 avril 2025, donnant un préavis favorable relatif au projet de plan localisé de quartier d'ensemble (PLQ d'ensemble 30087) des Cherpines, soit soumise à la votation populaire.

La signature doit être apposée personnellement à la main par la personne signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seules les personnes de nationalité suisse ayant leur droit de vote dans la commune de Confignon et les personnes de nationalité étrangère âgées de 18 ans révolus qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins peuvent signer ce référendum communal.

La personne qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Nom (majuscules)	Prénom (usuel)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Canton d'origine ou nationalité	Domicile (Adresse complète : rue, numéro, code postal et localité)	Signature

Merci de renvoyer cette liste, même incomplète, avant le **31 mai 2025** à Chemin de Murcie 16, 1232 Confignon

Ce référendum est organisé par les Associations Sauvegarde de Confignon et environs (ASC), Cherpines Autrement, Sauvegarde Genève ainsi que les groupes politiques Demain Confignon et PLR. Les Libéraux-Radicaux de Confignon et est soutenu par l'Association Qualité de vie à Bernex et Confignon (ASBEC) et l'Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire (ANPVA).